

Le projet de croisière en navire-hôtel sur la Loire en 2015, un test " grandeur nature " pour savoir vraiment ce que nos décideurs veulent faire de notre fleuve entre respect du patrimoine et valorisation...

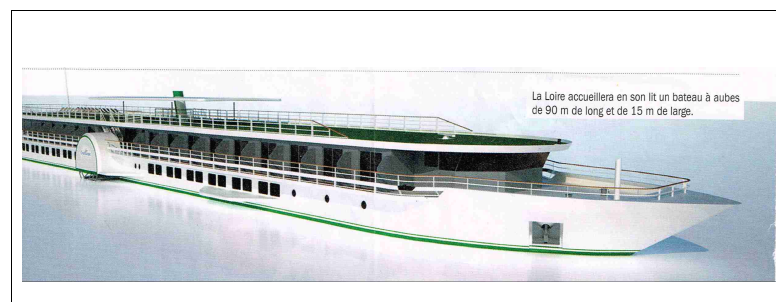
Le " Loire Princesse ", un bateau à aubes pour découvrir la Loire

Longueur : 88,80 m

Largeur : 15,30 m

Tirant d'air : 7,75 m (5,30 m réduit)

Tirant d'eau : 0,80 m (1 m effectif)



Ce navire géant pourra accueillir 96 passagers dans 48 cabines réparties sur les trois ponts, avec salle à manger, salon-bar et 9 postes d'équipage... Les concepteurs ont choisi une propulsion à aubes latérales actionnées par 2 moteurs diesel de 500 ch pour permettre une vitesse de croisière de 15 km/h et une navigation jusqu'à 1 m de profondeur.

La C^{ie} strasbourgeoise CroisiEurope, spécialiste de croisière fluviale, a confié sa conception à un cabinet d'architecture navale nantais (SDI) et sa construction sera réalisée dans la région par Mécasoud (St Nazaire) pour la coque et Mapac (Machecoul) pour l'aménagement intérieur.

Dans sa publicité, il est dit que le Loire Princesse proposera des croisières à thème de 6 à 8 jours entre St Nazaire et Saumur pour faire découvrir les paysages du grand fleuve sauvage, ou aller visiter les chantiers navals nazairiens, ou les châteaux de la Loire (Azay-le-Rideau), ou déguster de grands crus de vins de Loire... Prix annoncés à partir de 1039 € et 1379 €.

Etant donné les débits très irréguliers et les faibles tirants d'eau (ou d'air sous les ponts), il est admis par la C^{ie} que selon les conditions de navigation certaines excursions pourront se faire en autocar, dont obligatoirement toutes celles en amont des Ponts-de-Cé, ce qui n'apparaît pas clairement dans la publicité...

La question primordiale pour le devenir de la Loire : Ce projet de croisière est-il compatible avec le grand programme de reconquête du fleuve prévu d'ici à 2027 ?...

Dès la nouvelle connue début 2014, les associations environnementales se sont interrogées sur la compatibilité avec le grand programme de reconquête du fleuve attendu depuis des décennies et présenté en novembre 2013 après de longues années de réflexion... Ce programme en effet prévoit l'ouverture du lit, ce qui n'aura pas évidemment pour objectif d'améliorer la navigabilité de grandes unités (sinuosités, tirant d'eau maintenu voire abaissé)...

Le collectif d'associations a donc demandé des garanties à CroisiEurope et à l'Etat gestionnaire pour que ce projet de croisière hors normes s'adapte scrupuleusement aux conditions de navigation du fleuve actuelles et futures sans modifier ou contrecarrer le programme de reconquête, en particulier le remodelage des épis, l'ouverture contrôlée des bras ou le rechargement du fond du lit.

Des réponses positives à nos inquiétudes

Dans un courrier, CroisiEurope affirme se préoccuper du respect de l'environnement et s'engage à s'adapter aux conditions particulières de navigation du fleuve, sans aucune exigence...

L'Etat par la voix de VNF au cours de la Commission Locale des Usagers le 6 juin 2014 a précisé que le croisiériste s'était engagé au respect de l'environnement et qu'il ne sera pas effectué spécifiquement de modification du lit dans les conditions actuelles et futures.

Le CLD a bien noté !